



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2025-069

Contrat de mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine, dépoussiérage des réseaux VMC et des réseaux dédiés au traitement de l'air - SAPIAN

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 ;

VU la délibération n°072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire ;

VU la délibération n°2024-132 en date du 19 novembre 2024, par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDÉRANT la nécessité à faire appel à un prestataire extérieur pour réaliser la mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine, dépoussiérage des réseaux VMC et des réseaux dédiés au traitement de l'air ;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de 4 entreprises en date du 13 janvier 2025, les différentes offres reçues et leur analyse par la direction des services techniques et de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'entreprise SAPIAN pour réaliser la mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine, dépoussiérage des réseaux VMC et des réseaux dédiés au traitement de l'air sur le territoire d'Ancenis-Saint-Géréon.

DÉCIDE

Article 1 : D'établir un contrat pour la mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine, dépoussiérage des réseaux VMC et des réseaux dédiés au traitement de l'air avec l'entreprise SAPIAN, 13 rue du Tisserand, 44800 Saint-Herblain, N° de SIRET 66200521401783 pour les sites suivants :

- Espace Landrain
- Restaurant scolaire Croq'loisir
- École Camus
- La Farandole
- Complexe du Gotha
- CLSH
- Resto du cœur
- Centre technique de l'Hermitage
- Classe Vincent
- Base nautique kayak
- Chapelle des Ursulines
- Théâtre

Acte publié ou notifié le :

02 AVR. 2025

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

- Complexe du Pontreau
- Ex Direction des services techniques et de l'urbanisme
- Ex Direction des services à la population
- Direction des services techniques et de l'urbanisme - PM
- Direction des services à la population
- Mairie
- Les abattoirs
- Pressoir rouge
- Stade de la Davrays
- Capitainerie
- Salle Nelson Paillou
- École primaire Sévigné
- Secours populaire
- Croix rouge
- Logis renaissance
- Halles
- École A. Bernard
- Salle René Bossard
- Centre technique de la Gendronnière
- Salle Arc en ciel
- Stade du Gotha
- Médiathèque
- Relais de poste
- Complexe du Bois Jauni

Article 2 : Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2025.

Article 3 : Le coût annuel et forfaitaire de la prestation est de 11603.97€ HT, TVA en sus au moment de la facturation.

Article 4 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

Article 5 : la présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 31/03/2025
Le maire,
Rémy ORHON





Pour des lieux de vie sains et sûrs

CONTRAT 1 AN FERME

DE MISE EN PROPRETE DES INSTALLATIONS D'EVACUATION DES BUEES GRASSES DE CUISINE + DEPOUSSIÉRAGE DES RESEAUX VMC + DEPOUSSIÉRAGE DES RESEAUX DEDIES AU TRAITEMENT D'AIR (SOUFFLAGE ET REPRISE)

Entre :

MAIRIE ANCENIS-ST GEREON
Place du Maréchal Foch
44150 ANCENIS

ET

SAPIAN
13 Rue du Tisserand
44800 SAINT HERBLAIN
Tél : 02 28 01 12 16 - Fax : 02 28 01 12 17

Représentée par Monsieur Thomas FOURNERY agissant en qualité de Directeur d'Agence.

Référence du Contrat : Réf. : NAN-2025 / 00123 (C351 / 01 - 01)

Le présent contrat a pour objet la prestation de mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine, dépoussiérage des réseaux VMC, dépoussiérage des réseaux dédiés au traitement d'air (soufflage et reprise pour les sites ci-après désignés) :

DIVERS SITES
44156 ANCENIS

1. DESCRIPTIF DES INSTALLATIONS

1 intervention par an.

Mise en propreté des installations d'évacuation des buées grasses de cuisine

➤ ESPACE LANDRAIN Boulevard de Kirkham

- 2 hottes adossées inox
- 2 capteurs inox
- 8 filtres
- 2 obturateurs
- 1 gaine d'extraction Ø 400 mm verticale
- 1 gaine d'extraction verticale Ø 355 mm
- Laverie : 1 grille
- 2 tourelles d'extraction en toiture

➤ RESTAURANT SCOLAIRE DE CROQS LOISIRS Boulevard Madame de Sévigné

- 1 hotte plonge adossée inox
- 1 capteur inox
- 6 filtres inox
- 1 moteur d'extraction situé dans la hotte
- 1 gaine de rejet verticale (accès terrasse)
- 1 hotte four adossée inox
- 1 capteur inox
- 3 filtres inox
- 3 plaques
- 2 bandeaux lumineux
- 1 gaine d'extraction verticale
- En terrasse : 1 CTA
- 1 gaine de soufflage double peau
- 1 gaine d'extraction Ø 630 mm sur 5 ML (accès par bouchons à l'extrémité)
- 1 moteur d'extraction

➤ ECOLE CAMUS Boulevard Vincent

- 1 hotte four adossée inox
- 1 capteur inox
- 6 filtres inox
- 1 gaine d'extraction Ø 400 mm sur 8 ML
- Lave batterie :
 - 2 grilles d'extraction
 - 1 gaine d'extraction Ø 315 mm sur 14 ML
- En commun :
 - 1 moteur d'extraction en local technique

Réf. : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 2/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client

➤ **LA FARANDOLLE**

- 1 hotte adossé centrale cuisson
 - 1 capteur inox
 - 6 filtres à chocs
 - 2 luminaires
 - 1 extracteur en combie (accès faux plafond self, échelle à prévoir)
 - 1 hotte adossée plonge
 - 1 capteur
 - 2 filtres à choc
 - 1 moteur DDM
- **LE COMPLEXE DU GOTHIA**
- 1 hotte adossée centrale cuisson
 - 4 filtres tricotés métalliques
 - 1 gaine de verticale par IPB
 - 1 extracteur (non accessible)

Dépoussiérage des réseaux VMC

➤ **CLSH Boulevard Madame de Sévigné**

- 17 bouches VMC réparties sur les vestiaires
- 17 départs de gaine
- 1 moteur d'extraction
- 2 colonnes en terrasse (accès par bouchon)
- 1 gaine horizontale sur 5 mètres
- 1 piège à son
- 14 bouches VMC réparties sur les vestiaires
- 14 départs de gaine
- 1 moteur d'extraction
- 2 colonnes en terrasse (accès par bouchon)
- 1 gaine horizontale sur 5 mètres
- 1 piège à son

➤ **RESTO DU COEUR Rue de l'Hermitage**

- 4 bouches VMC
- 4 départs de gaine
- 1 moteur d'extraction

➤ **CTM rue de l'Hermitage**

- 8 bouches VMC
- 8 départs de gaine
- 1 moteur d'extraction

➤ **CLASSE VINCENT logements d'urgence 113, Rue du Collège**

- 2 bouches VMC
- 1 moteur d'extraction
- 2 bouches VMC
- 1 moteur d'extraction

➤ **BASE NAUTIQUE KAYAK Boulevard des alliés**

- 8 bouches VMC
- 8 départs de gaine
- 1 moteur d'extraction VMC
- 1 moteur ventilation (atelier)

➤ **CHAPELLE DES URSULINES Quartier Rohan**

- 2 bouches VMC
- 2 départs de gaine
- 1 moteur d'extraction

➤ **THEATRE Place de Rohan**

✓ **NIVEAU 0 (RDC)**

- Salle de répétition :
 - 2 bouches d'extraction
 - 2 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction EXT 4 situé niveau 2 (terrasse à proximité du bureau direction)
 - 2 bouches de soufflage (à dépoussiérer mais pas le réseau dédié)
 - 1 réseau de gaine horizontale Ø 250 mm sur une longueur de 3 mètres
 - 1 colonne Ø 315 mm sur 2 niveaux

• Réceptions / Réunions / Sanitaires :

- 3 bouches VMC
- 3 départs de gaine
- Moteur d'extraction EXT 6 (commun au réseau administratif du 2^{ème})
- 1 réseau de gaine en faux plafond Ø 125 mm sur 9 mètres
- 1 colonne Ø 160 mm

➤ <u>ÉCOLE ALEXANDRE BERNARD PRIMAIRE 187 Avenue du Mortier</u> a) Salle des professeurs • 4 bouches • 4 départs de gaine • 1 réseau de gaine en faux plafond • 1 caisson d'extraction en faux plafond b) Salles de classes RDC et 1^{er} étage • 6 grilles d'extraction • 6 extracteurs d'air FRANCE AIR au-dessus des placards c) Sanitaires préau RDC • 5 bouches • 5 départs de gaine • 1 réseau de gaine en faux plafond • 1 caisson d'extraction en faux plafond • 1 grille de rejet en façade préau ➤ <u>ÉCOLE ALEXANDRE BERNARD MATERNELLE 187 Avenue du Mortier</u> • Sanitaires, local ménage • 4 bouches • 4 départs de gaine • 1 réseau de gaine en faux plafond • 1 caisson d'extraction en faux plafond ➤ <u>COMPLEXE DU GOTHA Rue des Maitres</u> • 15 bouches • 15 départs de gaine • 1 réseau de gaine vestiaire • 2 caissons d'extraction • 2 grilles en façade ➤ <u>DSTU-PM 11 Rue de la Chevasnerie</u> • 11 bouches • 11 départs de gaine • 2 caissons d'extraction (1 escalier escamotable du porche l'autre couloir PM en faux plafond)	➤ <u>SALLE RENE BOSSARD 76 Rue des Vignes</u> • 6 bouches • 6 départs de gaine • 1 caisson d'extraction (trappe salle de spectacle en plafond) ➤ <u>CTM VOIRIE Rue du Bocare</u> • 6 bouches • 6 départs de gaine • 1 caisson d'extraction à l'étage ➤ <u>SALLES ANNEXES ARC EN CIEL 187 Avenue du Mortier</u> • 11 bouches • 11 départs de gaine • 2 caissons d'extraction ➤ <u>STADE DU GOTHA Rue des Maitres</u> • 23 bouches • 23 départs de gaine • 1 réseau de gaine vestiaire • 1 tourelle d'extraction en toiture
---	--

Dépoussiérage des réseaux dédiés au traitement d'air (soufflage et reprise)

➤ CHROQ LOISIRS Boulevard Madame de Sévigné

- Salle de restauration maternelle :
 - 2 bouches d'extraction
 - 2 départs de gaine
 - 4 bouches de soufflage
- En terrasse :
 - 2 gaines de soufflage double peau
 - 2 gaines de reprise
 - 1 gaine de rejet
 - 1 CTA double flux munie de filtres et préfiltres
- Salle de restauration élémentaire :
 - 2 bouches d'extraction
 - 2 départs de gaine
 - 4 bouches de soufflage
- En terrasse :
 - 2 gaines de soufflage double peau
 - 2 gaines de reprise
 - 1 CTA double flux munie de filtres et préfiltres
 - 1 gaine à rejet

➤ MEDIATHEQUE place de la République

- ✓ Extraction :
 - 24 bouches d'extraction
 - 24 départs de gaines
 - 1 moteur en caisson (terrasse)
 - 1 gaine en acier galvanisée au Rdc de 6 ml
- En terrasse :
 - 2 colonnes (accès par bouchon)
 - 1 réseau horizontal 160, 200mm sur 8 ml
 - 1 moteur en caisson
- ✓ Soufflage :
 - 12 bouches de diffusion
 - 12 départs de gaine
- En faux plafond du Rdc :
 - 1 gaine rectangulaire 600X500mm

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 11/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client

- En local technique :
 - 1 prise d'air neuf
 - 1 gaine rectangulaire 600X500mm
 - 1 gaine de reprise 600X500mm
 - 1 CTA
 - 1 gaine de rejet + grille de rejet dominant sur l'extérieur

➤ RELAI DE POSTE, Rue du Général Leclerc

- 18 bouches d'extraction
- 18 départs de gaine
- Réseau de gaines en flex au 1^{er} étage
- Réseau inaccessible pour le 1^{er} étage (gaine en plafond staff)
- 2 moteurs dans le mur (inaccessible)
- 2 moteurs d'extraction en comble
- ✓ Salle de piano (2^{ème} étage) soufflage :
 - 3 grilles de soufflage
 - 3 gaines flex calorifugées
 - 1 gaine maîtresse rectangulaire sur environ 12 ml
- ✓ Salle de piano (2^{ème} étage) extraction :
 - 3 grilles d'extraction
 - 3 piquages flex
 - 1 gaine maîtresse rectangulaire sur environ 12 ml

- ✓ En commun salle de piano :
 - 1 centrale double flux en combles
 - Gaine de reprise en comble
 - Gaine de soufflage en combles

➤ COMPLEXE SPORTIF DU BOIS JAUNI Rue des Jeux

- ✓ Extraction :
 - 24 bouches d'extraction
 - 24 départs de gaine
 - 3 moteurs d'extraction
- ✓ 1^{er} étage:
 - 1 réseau de gaines Ø 100 ; 150 ; 200 ; 250mm sur environ 40 ml
 - 1 grille de rejet
 - 1 Trappes de visite existante
 - 2 moteurs d'extraction sous caisson (dont un faisant relais)

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 12/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client

➤ COMPLEXE SPORTIF DU PONTREAU 385 Boulevard Vincent

- 46 bouches d'extraction
- 46 flexibles
- 3 moteurs en toiture

➤ DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES Place Jeanne d'Arc

- 3 bouches d'extraction + 3 flexibles - Locaux archives au sous-sol
- 1 bouche d'extraction + 1 flexible - Sanitaires rez-de-chaussée
- 1 bouche d'extraction + 1 flexible - Sanitaires 1^{er} étage
- 3 bouches d'extraction + 3 flexibles - 2^{ème} étage
- 1 bouche d'extraction + 1 flexible - salle de réunion
- 1 moteur d'extraction sous caisson

➤ DSP Place Foch

- 1 bouche d'extraction + 1 flexible - sanitaires 1^{er} étage
2^{ème} étage
- 1 moteur d'extraction sous caisson
- 1 bouche d'extraction + 1 flexible

➤ MAIRIE Place du Maréchal Foch

- 1 bouche d'extraction + 1 flexible - Reprographie
- 2 bouches d'extraction + 2 flexibles - Comptabilité
- 1 moteur d'extraction sous caisson

➤ ESPACE LANDRAIN CHARBONNIERE Boulevard de Kirkham

- 7 bouches d'extraction + 7 flexibles - Vestiaires femmes
- 7 bouches d'extraction + 7 flexibles - Vestiaires hommes
- 2 bouches d'extraction + 2 flexibles - Toilettes femmes
- 1 bouche d'extraction + 1 flexible - Toilettes hommes
- 1 bouche d'extraction + 1 flexible - Loges
- 1 bouche d'extraction + 1 flexible - Toilettes
- 2 moteurs d'extraction tourelle

- Sanitaires :
 - 4 grilles d'extraction situées à l'entrée de chaque sanitaire
 - 1 moteur d'extraction EXT 3 en terrasse
 - 6 bouches VMC
 - 6 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction EXT 1 en terrasse

- Loge collective 2 :
 - 2 bouches VMC
 - 2 départs de gaine
 - 1 réseau de gaine Ø 125 mm sur 12 mètres

✓ NIVEAU 1

- Loges / Foyer :
 - 10 bouches VMC
 - 10 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction EXT 4, situé niveau 2 (terrasse à proximité du bureau direction)
 - 1 réseau de gaine horizontale en Ø 125 mm et Ø 200 mm sur 12 mètres
 - 1 colonne en Ø 315 mm sur 2 niveaux

- Loge collective 3 :
 - 5 bouches VMC
 - 5 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction EXT 5 en local technique
 - 1 réseau de gaine Ø 125 mm, Ø 160 mm et Ø 200 mm sur 18 mètres

✓ NIVEAU 2

- Bureaux administration :
 - 3 bouches VMC
 - 3 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction EXT 6, situé en faux plafond
 - 1 colonne Ø 315 mm sur 1 niveau sortie en terrasse

- Vestiaires / Sanitaires :
 - 10 bouches VMC
 - 10 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction EXT 8 en terrasse
 - 1 réseau de gaine Ø 125 mm et Ø 200 mm sur 18 mètres
 - 1 colonne sur 1 niveau Ø 250 mm sortie terrasse

- Régie / Sanitaires :
 - 1 bouche VMC
 - 1 départ de gaine

- LES ABATTOIRS 72, Rue Saint Fiacre

- 54 bouches d'extraction
 - 14 moteurs d'extraction sous caisson

➤

PRESSOIR ROUGE 320, Rue du Pressoir Rouge

- 29 bouches d'extraction (vestiaires)
 - 4 moteurs d'extraction en toiture
 - 1 réseau de gaine en faux plafond Ø 250 mm sur 40 mètres
 - 1 moteur d'extraction en faux plafond

➤

STADE DE LA DAVRAYS Boulevard de Kirkham

- 26 bouches d'extraction
 - 26 départs de gaines
 - 2 moteurs d'extraction sous caisson
 - 1 réseau de gaine Ø 160, 180, 200 et 250 mm sur une longueur de 35 mètres

➤

CAPITAINEIE HALTE SAINT PIERRE Boulevard des alliés

- 6 bouches VMC
 - 6 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction

➤

SALLE NELSON PAILLOU Rue des Jeux Olympiques

- 28 bouches
 - 28 départs de gaines
 - 40 ML de réseau
 - 2 caissons

➤

ÉCOLE PRIMAIRE SÉVIGNÉ Boulevard Madame de Sévigné

- 12 bouches
 - Sanitaires accueil direction : Caisson SAFTAIR Minimax 125 mono 230 V
 - Sanitaires mixtes RDC et étage : Caisson SAFTAIR minimax 200 mono 230 V

➤

SECOURS POPULAIRE Route de Châteaubriand

- 6 bouches
 - 6 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction

➤

CROIX ROUGE Rue du Tertre

- 3 bouches
 - 3 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction

➤

LOGIS RENAISSANCE MAISON DES ROSIERS Rue du Pont

- 5 bouches
 - 5 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction

➤

HALLES Place Marechal Foch

- 5 bouches
 - 5 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction
 - 1 grille d'extraction 500X400
 - 1 caisson extraction KSTD20
 - 1 réseau de gaine diam315 (environ 8ml)

➤

DSP ST PIERRE 40 Place st Pierre

- RDC
 - 13 bouches
 - 1er étage
 - 11 bouches
 - 2ème étage
 - 11 bouches
 - 35 départs de gaine
 - 1 moteur d'extraction en comble

CH

Exemplaire du client

CH

Exemplaire du client

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)

AMAU / COHE

Page 8/50 - 28/02/2025

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)

AMAU / COHE

Page 8/50 - 28/02/2025

31 Place Ronde – 92 800 Puteaux

SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 652 005 214

31 Place Ronde – 92 800 Puteaux

SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 652 005 214

SAPIANT

SAPIANT

✓ Vestiaires sanitaires :

- 1 réseau de gaines Ø 100 ; 160 mm sur 18 ml
- 1 réseau de gaines Ø 100 ; 160 mm sur 6 ml
- 1 réseau de gaines Ø 100 ; 160 mm sur 5 ml
- 2 moteurs d'extraction sous caisson

✓ Soufflage :

- 3 CTA Wesper
- 12 bouches de diffusion
- 12 départs de gaines
- 1 gaines rectangulaires de 600 X 500 mm
- 1 prise d'air neuf

➤ ESPACE LANDRAIN Boulevard de Kirkham

✓ Extraction :

- 21 bouches VMC
- 21 départs de gaine
- 1 réseau de gaines Ø 125 à 250 mm sur environ 30 ML
- 1 clapet coupe-feu
- 1 réseau de gaines sur 12 ML Ø 125 à 250 mm
- 1 colonne Ø 250 mm

✓ En commun : 1 moteur d'extraction sous caisson

✓ Reprise :

- 4 grilles de reprise (Hall de liaison, circulation)
- 4 départs de gaines.
- 1 réseau de gaine Ø 400 mm sur 8 ML
- 1 CTA en local technique au 1^{er} étage
- 1 gaine de reprise en petite salle
- 1 gaine horizontale Ø 400 mm sur 15 ML
- 1 colonne
- 1 CTA en local technique au 1^{er} étage

- 1 gaine de reprise en grande salle
- 1 gaine horizontale Ø 400 mm sur 10 m
- 3 colonnes avec grilles
- A l'étage : 1 gaine rectangulaire horizontale
- 1 CTA en local technique au 1^{er} étage

✓ Soufflage : Grande Salle :

- 18 grilles de soufflage
- 18 départs de gaines
- 1 gaine horizontale cylindrique Ø 200 ; 250 ; 315 ; 355 ; 400 mm sur 55 ML puis rectangulaire 600 x 400 mm sur 25 ML
- 1 CTA (fonction double flux)

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 13/60 - 28/02/2025

Exemplaire du client

CH

✓ Soufflage : Petite Salle

- 6 grilles de soufflage
- 6 départs de gaines
- 1 gaine horizontale cylindrique Ø 315 ; 400 mm sur 30 ML
- 1 gaine horizontale à l'étage Ø 400 mm
- En local technique 1 CTA (fonction double flux)

✓ Soufflage : Hall d'accueil

- 11 buses de soufflage
- 11 départs de gaines
- 1 gaine horizontale cylindrique Ø 250 ; 400 mm sur 23 ML
- En local technique 1 CTA (fonction double flux)

➤ ECOLE CAMUS Boulevard Vincent

✓ VMC 1^{er} étage :

- 22 bouches VMC réparties sur RDC et 1^{er} étage
- 22 départs de gaine
- 1 réseau de gaine situé en faux plafond (sur 25 ML au RDC et 17 ML à l'étage)
- 2 moteurs d'extraction sous caisson
- 1 réseau de gaine Ø 126 à 250 mm (sur 30 ML au RDC et 20 ML à l'étage)

- 1 colonne
- 1 moteur d'extraction en faux plafond à l'étage
- 1 gaine de rejet
- 15 grilles de soufflage
- 20 grilles de reprise
- 1 bouche VMC en atelier à l'étage
- 3 départs de gaine
- 1 CCF

- 1 réseau de 6 ML au 1^{er} étage
- 1 colonne descendante
- 1 réseau de gaine sur 65 ML
- 1 réseau de gaine sur 20 ML
- 3 diffuseurs à l'étage
- 3 bouches de soufflage à l'étage
- 1 réseau de gaine sur environ 12 ML
- 1 calisson de soufflage

✓ VMC RDC :

- 24 bouches VMC
- 24 départs de gaine
- 19 grilles de soufflage et de reprise
- 1 gaine de reprise sur 65 ML environ
- 1 réseau de gaine sur environ 40 ML
- 1 colonne descendante
- 1 CTA en local technique
- 1 gaine de rejet
- 1 réseau de gaine horizontale sur une longueur d'environ 45 ML (accès depuis grilles)

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 14/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client

CH

2. PRESENTATION AGENCY

- 1 - MOYENS HUMAINS mis en œuvre pour l'exécution de la prestation (effectif, maillage géographique)

A - Effectif

Nous allouons à votre prestation de dégraissage de hottes et dépoussiérage des réseaux VMC et soufflage extraction :

- ⇒ Directeur d'agence : Thomas FOURNERY
- ⇒ Responsable d'exploitation : Cédric BOURGEOIS (Ayant géré jusqu'à 2019 la planification du marché de votre collectivité)
- ⇒ Responsable technique : Giovanni ROUSSEL (était chef d'équipe hygiène de l'air puis responsable technique depuis mars 2023)
 - Un chef d'équipe : Jérémy ROUSSEL
 - 5 techniciens CDI : Yohann MAINGUY, Stanly FORGET, Jean-Claude JOLLY, Florian AVONDE, Xavier CROCHET
 - 1 technicien CDD
- ⇒ Assistante administrative : Anne-Marie AUBIN
- ⇒ Commerciale : Carine HERVE

Nos techniciens exécutent les travaux en respect de la sécurité et de l'environnement, suivant les procédures et modes opératoires construits par notre expert métier.
L'équipe technique intervient sur le département de la Loire Atlantique.

Tous nos techniciens :

- ✓ Sont spécialisés dans l'entretien des hottes, gaz brûlés, VMC dans son ensemble (extracteurs, réseaux, capteurs, filtres, bouches, grilles, ...)
- ✓ Ont tous des EPI nécessaires à leurs protections
- ✓ Sont formés et habilités aux interventions sur lesquelles ils interviennent dans le cadre de votre marché
- ✓ Tous les techniciens ont été formés aux risques routiers
- ✓ Ont suivi une formation aux produits (détergents, détartrants, désinfectant) dosages et préventions des risques.



La formation continue de nos techniciens est assurée une fois par an, afin de maintenir les connaissances et les compétences nécessaires au bon exercice de notre métier, et de les informer des évolutions de la réglementation. Cette formation est validée par un contrôle effectué sous forme de QCM.

- 1 CTA en local technique double flux
- 1 colonne
- 1 réseau de gaine sur 20 ML
- 1 CTA double flux en local technique
- 6 diffuseurs en restaurant
- 1 réseau de gaine horizontale sur environ 45 ML (accès depuis grilles)
- 1 colonne
- 1 réseau de gaine de 15 ML
- 1 CTA double flux en local technique
- 3 bouches de soufflage en self enfants
- 1 réseau de gaine d'environ 30 ML
- 1 CTA en local technique fonctionnant en 100% air neuf
- 3 bouches de soufflage à l'étage
- 1 réseau de gaine sur environ 12 ML
- 1 caisson de soufflage

➤ LOGIS RENAISSANCE Rue du Pont

- 9 bouches d'extraction
- 9 bouches de soufflage
- 18 départs de gaine
- 1 réseau de gaine diamètre 125 à 250 mm du RDC au 2ème étage
- 1 CTA au niveau des combles

➤ LA FARANDOLE 187 Avenue du mortier

- 30 bouches
- 30 départs de gaine
- 18 grilles
- 1 réseau de gaine en faux plafond
- 2 CTA (1 couloir du RDC +1 en plafond du self trappe)
- En toiture
- 6 grilles
- 2 chapeaux de sortie

B - Maillage géographique

Tous nos techniciens sont équipés d'un Smartphone intégrant notre logiciel de planification, grâce à cela nos techniciens sont en contact permanent avec leur responsable pour se rendre dans les meilleurs délais sur les lieux d'intervention.

Notre système de planification est basé sur le secteur géographique d'interventions.

Ce procédé permet :

- ✓ Une plus grande réactivité
- ✓ Une meilleure connaissance des sites
- ✓ Une communication facilitée avec l'interlocuteur de votre site.
- ✓ Une traçabilité des interventions.

Lieux de résidence des techniciens intervenants sur votre marché, le responsable technique organise les journées de travail en fonction du lieu de résidence, ce fonctionnement permet une excellente maîtrise de vos différents sites, en voyant toujours les mêmes équipes sur sites. Ce fonctionnement éprouvé depuis des années permet aussi à nos techniciens et à vos collègues de créer un vrai partenariat.

C - Sécurité

Tous nos techniciens sont tenus de porter en permanence une tenue de travail (SAPIAN) adaptée à leur environnement de travail lors de leur prestation ainsi que les EPI adaptés (gants, masques respiratoires, les chaussures ou bottes de sécurité, lunettes de protection).

Une vidéo sur la sécurité au travail est présentée et commentée à chaque collaborateur à son arrivée dans l'entreprise.

Des formations spécifiques sont entreprises périodiquement pour notre personnel d'intervention, elles touchent toutes les activités de l'entreprise et concernent plus particulièrement le travail en hauteur, les risques électriques, la conduite des nacelles (PEMP).

Ces formations spécifiques sont réalisées généralement par des organismes extérieurs sélectionnés.

Des campagnes d'affichage (flash sécurité) et des causeries sécurité sont périodiquement organisées en agences.

Nos techniciens respectent les plans de préventions liés aux métiers de l'hygiène de l'air.



+ de SAPIAN – Des moyens matériels et humains adaptés à vos besoins :

Du matériel régulièrement contrôlé

Des techniciens formés et suivant l'évolution des techniques sur le marché

Des produits choisis dans le respect de l'environnement

2 – MODE D'ORGANISATION DES EQUIPES (Relations services techniques / Commerciaux / Administratifs ...)

A - Organisation Agence de Nantes

Agence située à Saint Herblain, composée de 24 salariés dont :

- ✓ Un directeur d'agence : Thomas FOURNERY
- ✓ Un responsable d'exploitation : Cédric BOURGEOIS en charge du contrôle et de la bonne exécution des interventions
- ✓ Un responsable technique : Giovanni ROUSSEL en charge de la planification, de la préparation des interventions, des commandes fournisseurs et du contrôle de la bonne exécution des interventions
- ✓ Deux assistantes administratives : Yveline LAFONTAINE et Anne-Marie AUBIN en charge des demandes d'interventions curatives et des divers demandes clients, de la création des offres, de la réalisation des bons d'interventions, de la facturation et de toute la partie RH, notamment la gestion des habilitations techniciens, ainsi qu'Amélie GRAS en contrat de professionnalisation.
- ✓ Trois commerciaux : Maxime LECANU sur la partie relation client secteur habitat, Jean-Charles CORMERAIS sur la partie Café Hôtel Restaurant et Carine HERVE pour la relation clients entreprises et collectivités
- ✓ Quatorze techniciens : à la réalisation des interventions sur sites clients.

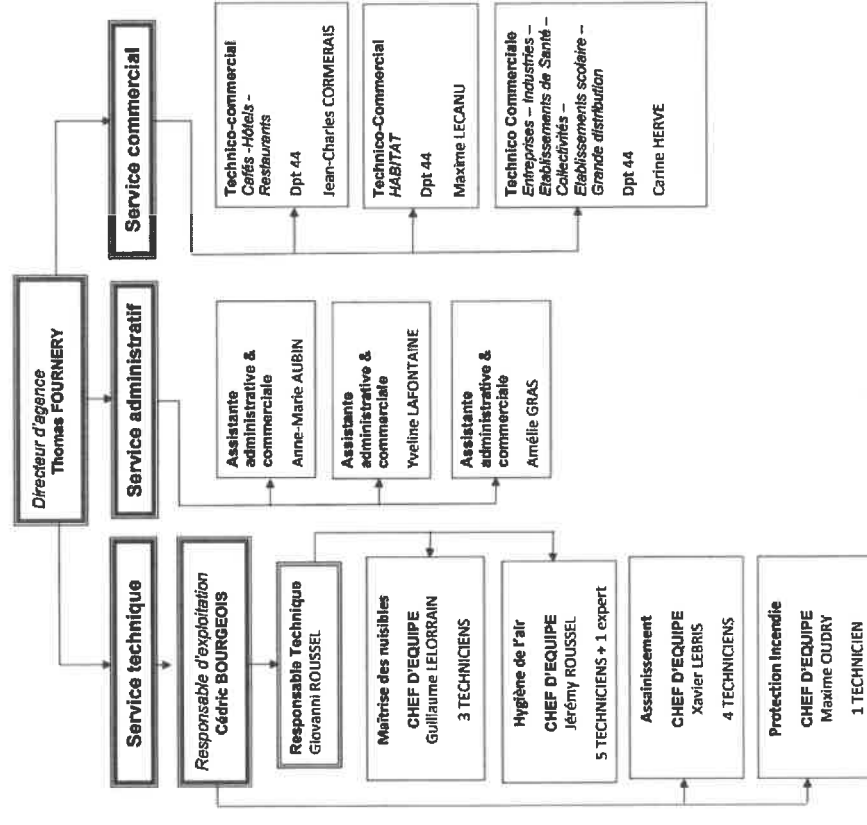
L'équipe structure est installée à l'étage de notre bâtiment, ainsi les bureaux sont mitoyens cela favorise l'échange d'informations. Aussi l'équipe en structure et technique, est stable, ainsi nous avons la bonne connaissance des sites de votre marché, puisque nous l'avons géré avant les années 2020.



Les techniciens se rendent à minima une fois par semaine en agence afin de :

- ✓ Remonter tous constats / anomalies / préconisations effectués lors des prestations au responsable technique mais aussi au service commercial
- ✓ Faire le bilan sur les interventions à venir
- ✓ Charger les véhicules avec le matériel et les produits nécessaire
- ✓ Entretien des véhicules SAPIAN

B - Organigramme



3 - QUALIFICATION ET/OU NIVEAU DE FORMATION DES INTERVENANTS

A - Présentation de l'équipe technique

Giovanni ROUSSEL : Technicien hygiène de l'air SAPIAN depuis 16/06/2008 et chef d'équipe entre 2016 et 2023 et depuis responsable technique.
Habilitations : Electrique, CACES, N1 & N2 (Intervention sur site à risque industrie), Légionnelle, ARI

Jérémy ROUSSEL : Technicien hygiène de l'air SAPIAN depuis 26/06/2007
Habilitations : Electrique, CACES, N1 & N2 (Intervention sur site à risque industrie),

Xavier CROCHET : Technicien hygiène de l'air SAPIAN depuis 14/06/2000
Habilitations : Electrique, CACES, N1, Habilitation mécanique M2, Certiphyto, Biocide

Yohann MAINGUY : Technicien hygiène de l'air SAPIAN depuis 27/04/2016
Habilitations : Electrique, CACES

Jean-Claude-JOLLY : Technicien hygiène de l'air SAPIAN depuis 10/12/2018
Habilitations : Electrique, N1 & N2, Certiphyto, Biocide, Habilitation mécanique M2

Stanly FORGET : Technicien hygiène de l'air SAPIAN depuis 24/01/2024
Habilitations : Electrique, N1 & N2, Certiphyto, Biocide, CATEC, CACES

Florian AVONDE : Technicien hygiène de l'air SAPIAN depuis 13/11/2023
Habilitations : Certiphyto, Biocide, N1 & N2, CACES

B - Présentation de l'équipe encadrante

Thomas FOURNIERY : Directeur d'agence.
Il a intégré SAPIAN (Anciennement ISS Hygiène & Prévention) en janvier 2018 et ce jusqu'à février 2020 en tant que direction des ventes Grand Ouest, depuis il occupe la fonction de directeur d'agence.

Cédric BOURGEOIS : Responsable d'exploitation SAPIAN (Anciennement ISS Hygiène & Prévention) depuis 2016.
Fort d'une expérience en tant que technicien chez Puissance Air (spécialiste de l'hygiène de l'air) dès 2004, il intègre ensuite le service technique en tant que responsable technique tous métiers confondus jusqu'en 2016, depuis il gère l'exploitation de l'agence, il est votre second relai technique et vient-en aide à la planification de l'agence de Nantes.

Giovanni ROUSSEL : Responsable technique SAPIAN (Anciennement ISS Hygiène & Prévention) depuis Mars 2023.
Technicien ISS Hygiène & Prévention (Puissance Air) de 2007 à 2016, il est dorénavant votre interlocuteur technique privilégié, gère la planification des prestations, l'approvisionnement des produits, le bon déroulement des prestations, le suivi des interventions de l'agence de Nantes et vient en renfort sur le terrain auprès des équipes techniques.

L'équipe encadrante, la structure ainsi que l'ensemble de l'équipe technique, est stable depuis 2016 à l'exception de la direction de l'agence.

A - Votre interlocuteur privilégié pour le suivi de votre dossier :



Mme HERVE Carine
 ■ 06 77 15 78 42
 ■ carine.herve@sapian.fr

Sa principale mission est la mise en place du marché (présentation des interlocuteurs techniques et des procédures) et le suivi du bon déroulement du marché dans l'esprit de partenariat qui anime nos relations professionnelles.

Elle présentera, accompagnée du responsable technique, annuellement à vos services les synthèses et analyses de nos interventions et répondra à toutes vos interrogations, demandes ou suggestions dans un but d'amélioration permanente de la qualité de nos prestations. A tout moment, vous pourrez échanger directement avec Madame HERVE par mail ou par téléphone.

Les informations concernant nos interventions vous seront directement transmises par mail en temps réel sur une simple demande.

Elle aura en charge de vous faire parvenir les éventuels avenants au marché, ainsi que les devis.

Madame HERVE sera appuyée dans la gestion de votre dossier par notre expert métier en hygiène de l'air, notre responsable technique et son assistante commerciale : Mme AUBIN Anne-Marie

Carine HERVE, a intégré SAPIAN en avril 2013 en tant que chargée de clientèle.
 Aussi vous trouverez ci-dessous, la présentation des interlocuteurs qui apporteront leurs connaissances techniques et administratives, afin de répondre aux besoins du marché :

B - D'un expert métier spécialisé en hygiène de l'air dédiés à la région

M. Ludovic COLLET

Expert métier régional - Direction des Métiers et Outils
 ■ 06.07.83.38.62
 ■ ludovic.collet@sapian.fr

Monsieur COLLET dispose d'une expérience de plus de 15 ans chez SAPIAN anciennement Puissance Air.

Monsieur COLLET est en charge :

- ✓ Du respect et des évolutions de la réglementation, des normes, de la sécurité et de l'environnement.
- ✓ Ce service dispense également des formations en internes aux techniciens ainsi qu'aux commerciaux leurs permettant d'avoir une meilleure compréhension des différentes installations. Et de connaître les nouvelles techniques et produits.

Tous nos experts métiers sont équipés d'une tablette, permettant ainsi de vous envoyer les rapports de manière matérialisée et avec des photos à l'appui si nécessaire.

Il est appuyé par notre expert sécurité au sein de ce service par Monsieur Thierry BEULE.

C - Un expert sécurité

M. Thierry BEULE

Responsable sécurité - Direction des Métiers et Outils
 ■ 06.70.25.65.28
 ■ thierry.beule@sapian.fr

Monsieur BEULE assure une formation au Management de la Sécurité (durée 2 jours) à tous les nouveaux arrivants dans les équipes techniques. Les thèmes abordés sont :

- ✓ Organisation de la sécurité chez SAPIAN,
- ✓ Politique Sécurité, Analyse Générale des Risques,
- ✓ Analyse des risques, Document Unique, Plan de Prévention (mise en situation),
- ✓ Formations et habilitations Sécurité,
- ✓ Contrôle réglementaire des matériels,
- ✓ Réalisation de la formation accueil sécurité et des contrôles chantiers (jeu de rôle),
- ✓ Analyse des accidents du travail, retour d'expérience

D - Un service technique en charge de la réalisation des prestations.

Votre interlocuteur privilégié pour les prestations de la maîtrise des nuisibles est :



M. Giovanni ROUSSEL : Responsable technique
 ■ 02 28 01 12 16
 ■ giovanni.rousseau@sapian.fr

En cas d'absence de Giovanni ROUSSEL, le relai technique se fera au travers de :



M. Cédric BOURGEOIS : Responsable d'exploitation
 ■ 02 28 01 12 16
 ■ cedric.bourgeois@sapian.fr

Ce service technique joue un rôle essentiel dans le suivi et la qualité des prestations rendues, il se charge :

- ✓ De la mise en place des plannings,
- ✓ De la réalisation des prestations dans le respect de votre cahier des charges et des bons modes opératoires,
- ✓ De la gestion des équipes techniques et de leur matériel de travail,
- ✓ Du suivi et du contrôle qualité des prestations réalisées.
- ✓ De la planification en temps réel afin de vous apporter la souplesse dont vous avez besoin au quotidien.
- ✓ La gestion des stocks

Il dispose d'une parfaite maîtrise à la fois de nos process interne et des compétences nécessaires à la gestion des différents contrats qui lui sont confiés.

Exemplaire du client 

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
 AMAU / COHE
 Page 22/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client 

5 - MOYENS MATERIELS OU TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE :



A - Moyens matériels & produits prestations dépoussiérage désinfection des réseaux VMC

Aspirateur & pinceau

L'aspirateur sert au dépoussiérage du caisson et des conduits de raccordement des bouches d'extraction.



Les brosses

Il existe plusieurs types de brosses :
Ronde, rectangulaire, souple, rigide....

Chaque brosse doit être adaptée au travail à faire et au réseau (de 1 à 20ml), elles s'adaptent donc aux différents diamètres et longueurs des réseaux.



Câbles et/ou cannes de rampe



E - Un service clients en charge du suivi administratif et financier.

Notre accueil téléphonique est ouvert de 8H00 à 18H00, au 02 28 01 12 16 du lundi au vendredi, vous pouvez envoyer toutes vos demandes par mail : nantes@sapian.fr
Votre interlocutrice privilégiée est :

Mme Anne-Marie AUBIN : Assistante administrative
annemarie.aubin@sapian.fr



Ce service sera en charge :

- ✓ De l'enregistrement et du suivi de votre dossier dans nos systèmes d'informations,
- ✓ De l'envoi des offres commerciales
- ✓ Du suivi et de la mise à jour de votre dossier,
- ✓ De la mesure et du suivi de votre satisfaction,
- ✓ De la facturation, dépôt sous chorus et des règlements.

Pendant la période de congés c'est Yveline LAFONTAINE qui assure le remplacement de Mme AUBIN.

F - Intervenants potentiels sur votre marché

Dans le cadre de cette consultation, SAPIAN mettra à disposition les moyens humains nécessaires à la bonne exécution du marché :

Agence de Nantes - 13 rue du tisserand - Bâtiment B - 44800 St Herblain

Tel : 02 28 01 12 16 Fax : 02 28 01 12 17

Techniciens susceptibles d'intervenir sur vos sites :

- ✓ 6 techniciens
- ✓ 1 responsable d'exploitation
- ✓ 1 responsable technique
- ✓ 1 expert métier
- ✓ 1 chargée clientèle

NOTA : Tous détiennent les habilitations nécessaires à la mission demandée.

✚ **B - Moyens matériels & produits prestations dégraissage de hottes, filtres, réseaux et extracteurs**



• **Aspirateur**

L'aspirateur sert à aspirer les eaux de lavage et de rinçage lors de l'intervention.



• **Lance Mousse**

Principe : La lance mousse permet de créer une émulsion composée d'eau, de produit dégraissant au dosage de 5 à 10%. Cette émulsion a l'avantage de s'imprégner aussi longtemps que nécessaire pour optimiser l'effet du dégraissant sur les surfaces à nettoyer.



• **Nettoyeur haute pression eau chaude**

Principe : Le nettoyeur haute pression eau chaude combine l'action de la température (jusqu'à 80°C) et de la pression (jusqu'à 120 bars) pour diluer les graisses et décoller les salissures sur les surfaces à nettoyer



• **Film polyane**

Principe : Film de protection de 3 m de largeur utilisé pour protéger les équipements des cuisines centrales (fours, pianos, friteuses...)

Produit dégraissant Ecolabel

Alcool d'origine végétale.

Sans phosphate, sans phosphonate, sans EDTA, sans NTA, sans CMR.

Produit de nettoyage des matériaux ou objets destinés au contact avec les denrées alimentaires conforme à la saisine n°2007-SA-0028 pour un usage en collectivité. Rincer après usage.



✚ **C - Produits utilisés**

SAPIAN s'engage à utiliser des produits conformes aux réglementations biocides et/ou phytopharmaceutiques et respecte les directives des deux ministères de tutelle. Si certaines matières actives étaient retirées du marché, SAPIAN vous proposerait des produits alternatifs conformes aux réglementations européenne et française, avec les documents nécessaires en termes de traçabilité.

Nos principaux fournisseurs (ALDES-FRANCE AIR-VIM...) forment nos équipes à l'utilisation et au remplacement de leurs différentes gammes de produits.

A votre demande, en cas de nécessité de remplacement de pièce (hors petites fournitures). Nous sommes en mesure d'apposer un diagnostic sous 48 heures à compter de la demande d'intervention. Dès réception de la commande nous interviendrons dans un délai de 24h ouvrées.

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 26/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client *CH.*

31 Place Ronde - 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 662 005 214

SAPIAN



• **Corde et boulet :**

Principe : La corde et le boulet permettent de faire descendre par gravité la brosse dans les colonnes d'aération. (Utilisé pour l'entretien des ventilations naturelles statiques).



• **Driller**

Principe : Permet d'effectuer le rotobrossage des surfaces internes des gaines



• **Ballons obturateurs**

Principe : Gonflés à l'air, les ballons obturateurs épousent l'intérieur de la gaine et garantissent son étanchéité lors de la mise en dépression du réseau.



• **Centrale de dépression**

Principe : La centrale de dépression permet de récupérer les poussières mises en suspension dans la gaine.



• **Multimètre, manomètre, débitmètre, dépressionnètre :**

Principe : servent à mesurer les paramètres aérodynamiques de l'installation.



• **Cône de mesures**

Principe : sert à mesurer les débits au niveau des bouches d'aération dans les appartements.



Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 25/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client *CH.*

31 Place Ronde - 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 662 005 214

SAPIAN

⇒ **Magasin de gros matériels et de pièces détachées**

Notre stock est géré informatiquement par notre responsable technique. Chaque entrée et sortie du matériel est comptabilisé. Nous tenons un stock tampon du matériel le plus utilisé. Une fois le seuil minimum atteint nous lançons automatiquement une commande auprès de nos fournisseurs.



✚ **D – Véhicules SAPIAN**

Ils comprennent :

- Cabine isolée du reste du véhicule
- Une réserve d'eau propre (5/10 l)
- Un stock de produit absorbant
- Un conteneur de récupération de déchets
- Un rouleau de papier absorbant
- Un espace pour le rangement des tenues et accessoires de travail (gants, masque...)
- Un espace pour le matériel d'intervention (brosses, aspirateur...)
- Un extincteur à poudre dans la cabine
- Une caisse à pharmacie de premiers soins

Tous nos véhicules disposent de la norme Crit'air 2 ou 3 maximum afin d'intervenir sur tout secteur y compris pendant les pics de pollution



Des campagnes de sensibilisations sont organisées régulièrement afin d'encourager les techniciens à adopter une conduite sécuritaire et moins polluante.

6 – **AUTRES ELEMENTS : Audits internes, autodia...nostics...**

Parce que malgré tous les soins que nous apportons à toutes les étapes de notre relation contractuelle, un incident engendrant votre mécontentement peut toujours arriver, nos deux assistantes sont aussi dédiées au traitement rapide des réclamations :

Anne-Marie AUBIN & Yveline LAFONTAINE
02 28 01 12 16
nantes@sapian.fr

Elles gèrent hebdomadairement les appels entrants, les demandes d'interventions par mails, les réclamations clients.

L'un des objectifs étant d'analyser dans les meilleurs délais les motifs de votre insatisfaction et de vous apporter très rapidement la réponse attendue ou une proposition d'actions visant à solutionner le problème évoqué.

Le traitement de chaque dossier fait l'objet d'un enregistrement au sein de notre système Qualité et nous suivons mensuellement :

- l'évolution du nombre de réclamations enregistrées par rapport aux mois précédents
- la durée moyenne de traitement des dossiers
- l'analyse des causes et la mise en œuvre d'actions correctrices pour les motifs récurrents

Ces indicateurs sont rapprochés des objectifs de progrès que l'agence se fixe annuellement.

En parallèle, le personnel encadrant s'assure de la bonne réalisation des prestations en organisant des suivis de chantiers inopinés. Ils vérifient que la prestation soit effectuée conformément aux exigences de votre cahier des charges et des procédés techniques et de sécurité de SAPIAN

Le responsable technique à la charge de suivre et d'effectuer des contrôles qualité sur les prestations effectuées, soit cinq visites techniques seront effectuées sur ce lot par an.

De plus un nouvel outil de gestion des prestations est mis en place : PRAXEDO

Il est déployé à notre agence de Nantes, afin de gérer toutes les demandes d'interventions hors contrat, vous trouverez ci-dessous la présentation de notre logiciel.

Un outil de traçabilité : PRAXEDO

Chacun de nos techniciens est équipé d'un Smartphone et transmet en temps réel en agence l'avancée de ses tournées et les informations recueillies sur site : signature des clients, anomalies constatées, élargement, début et fin de chantier...

En dématérialisant les supports des interventions nous :

Facilitons le transfert des informations en interne,

- ✓ Évitions les erreurs potentielles lors du report des données vers l'outil informatique,
- ✓ Offrons plus de disponibilité pour vos interlocuteurs en agence

Gagnons en réactivité pour répondre à vos urgences et pour réaliser vos devis correctifs

7 - AUTRES ELEMENTS:

Les informations contractuelles (prestations, fréquences, préférences de passage...) tout comme les spécificités du site (plan de prévention des risques, habilitations, coordonnées de contact, code d'accès...) sont stockées dans nos bases et maintenues à jour tout au long de la vie du contrat.

L'ensemble des interventions traversent un cycle de vie, de sa génération à sa finalisation, en passant par une planification optimisée et une réalisation accompagnée d'un compte rendu digital contenant notamment les préconisations métier issues de l'analyse du site.



Lors de chaque intervention, la traçabilité des événements notables est garantie, comme par exemple la date d'intervention, le nom de l'intervenant, ou encore la nature de l'intervention. Mais plus encore, des informations relatives au métier en lui-même, indiquant précisément ce qui a été constaté, et ce qui a été réalisé.

De plus le parc d'équipement confié à SAPIAN est inventorié afin de permettre une mise à disposition d'une expertise fine, détaillant le niveau de conformité et l'état du parc.

Grace à la mise en place d'un système d'information urbanisé en temps réel, et la mise en place de processus de maîtrise des données, les interventions ont lieu dans les temps impartis.

Réf. : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
 AMAU / COHE
 Page 29/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client

31 Place Ronde – 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 € RCS de PARIS n° 662 005 214

SAPIENT

La fréquence, la durée d'intervention, le temps de trajet, les spécificités du site sont autant de critères pris en considération pour tenir les engagements.

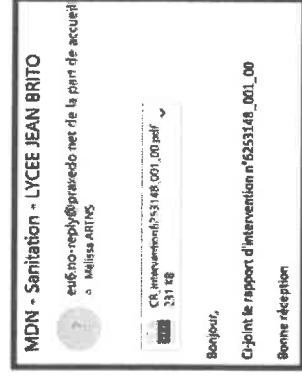
Notre solution de gestion des interventions bénéficie d'un système de planification automatisé qui optimise le planning de nos techniciens au regard des exigences temporelles et qualités.

Le suivi en temps réel de l'avancement des interventions permet de réajuster le planning, pour par exemple insérer plus tôt une intervention d'urgence si un technicien a pu se libérer plus tôt.



ENVOI DE COMPTE RENDU D'INTERVENTION PAR EMAIL

Dès lors que l'intervention est réalisée, et son périmètre validé par nos services, un email est envoyé automatiquement au contact responsable de la supervision de nos prestations.



Réf. : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 30/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client

31 Place Ronde – 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 662 005 214

SAPient

3. METHODOLOGIE



Entreprise qualifiée QUALIBAT 5331 - 5331.

Agrément numéro IF00152 : entreprise exerçant une activité d'application des produits phytopharmaceutiques (Décret n°2011-1325 du 18 Octobre 2011).

L'exécution issue de la méthodologie ci-dessous sera adaptée aux installations définies en annexe. Etablissement d'un plan de prévention si nécessaire.

1 – MODE DE CONTACT AVEC LE CLIENT ET DE PRISE DE RENDEZ-VOUS :

✦ A - Organisation dédiée au pilotage du marché

SAPIAN a identifié la communication comme étant le chemin le plus efficace vers un véritable travail d'équipe et une haute performance.

Pour se faire SAPIAN, envisage dès la notification de marché de prendre contact auprès de vos services afin d'organiser une réunion de mise en place du marché. Elle aura pour objectif de :

- ✓ Présenter les différents interlocuteurs,
- ✓ S'accorder sur vos attentes techniques et vos priorités,
- ✓ Convenir d'un planning de vérification,
- ✓ Valider ensemble les avis de passages,

Réunion :

Une réunion de bilan annuel permettant d'échanger sur l'exécution du marché et ses optimisations possibles, partager les points d'alerte sur les difficultés éventuellement rencontrées,

✦ B - Organisation de la mise en place des plannings

Dès le démarrage du marché, les bons d'interventions seront édités et transmis électroniquement au service technique pour planification.

Notre responsable technique (RT) prendra alors contact avec l'interlocuteur de l'établissement par téléphone afin de lui proposer une date d'intervention et horaires, après validation orale entre les deux parties, une confirmation par mail sera envoyée à l'interlocuteur.

➤ Dispositions prises pour ne pas rompre les prestations pendant les congés

Nous allouons à votre marché deux techniciens attitrés. Ce qui nous permet d'assurer à minima la présence de deux techniciens en continu, ainsi que du responsable technique ou du responsable d'exploitation pour toutes demandes d'interventions curatives.

Notre agence étant ouverte en du lundi au vendredi, sauf jour férié, nous permet donc d'assurer les demandes d'interventions en continu.

2 – PRESENTATION DU CONTENU DE LA PRESTATION

✦ A - Déroulement de l'intervention :

- ✓ Prise en charge de l'intervention par notre technicien

Suite à la validation de la planification le technicien reçoit les informations relatives à l'intervention sur son Smartphone :

Dès la fin de la prestation en court, il valide l'intervention sur son smartphone.

Un SMS est envoyé automatiquement à l'interlocuteur du site pour confirmation de la prise en charge.

Le technicien appelle l'interlocuteur de site pour confirmer avec lui son heure d'arrivée (selon imprévus, trafic...) ainsi que les détails de l'intervention et des accès.

- ✓ Réalisation de la prestation

Le technicien :

- Se présente auprès du contact qui lui confie les accès (clés, badges, plans des réseaux si possible...) Les techniciens de SAPIAN se présenteront avant toute intervention, auprès du contact sur site ou à l'accueil de du site. Les techniciens intervenants sur sites seront obligatoirement en possession de leur carte professionnelle et d'un insigne spécifique de SAPIAN.

SAPIAN informera le responsable du site des dysfonctionnements ou dégâts qu'il serait amené à constater lors de l'exécution des prestations.

Les prestations de maintenance préventive et curative sont réalisées pendant les jours et heures d'ouverture des sites concernés, à l'exception d'une intervention spécifique ne pouvant être réalisée qu'en l'absence des salariés.

- Renseigne dans notre logiciel de gestion «PRAXEDO» de son Smartphone :

- ☑ La date et heure du début de l'intervention,
- ☑ La prestation à réaliser,
- ☑ A la possibilité de joindre une photo avant l'intervention.

- Réalise la prestation.

Chaque intervention fait l'objet d'une fiche d'intervention (Rapport d'intervention) sur laquelle le ou les techniciens notent tous les éléments distinctifs de l'intervention : lieu, date, heure, durée, travaux effectués, produits utilisés et quantité, problèmes rencontrés, suites à donner.

A la fin de chaque intervention le technicien se rapproche de votre personnel sur site pour validation de ce bon via son smartphone et ainsi renseigner directement le logiciel de suivi PRAXEDO.

Le chef d'équipe ou le responsable technique, organise de manière aléatoire des tournées de contrôle. Lors de ces vérifications il évalue :

- ☑ La qualité de prestations rendues
- ☑ La mise en place du chantier en termes de sécurité
- ☑ Le port des équipements de sécurité.
- ☑ L'entretien du véhicule.

Ainsi tous les techniciens sont visités dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au minimum une à deux fois par mois.

[illegible]

B - La prise en compte de la demande et la transmission au technicien spécialisé

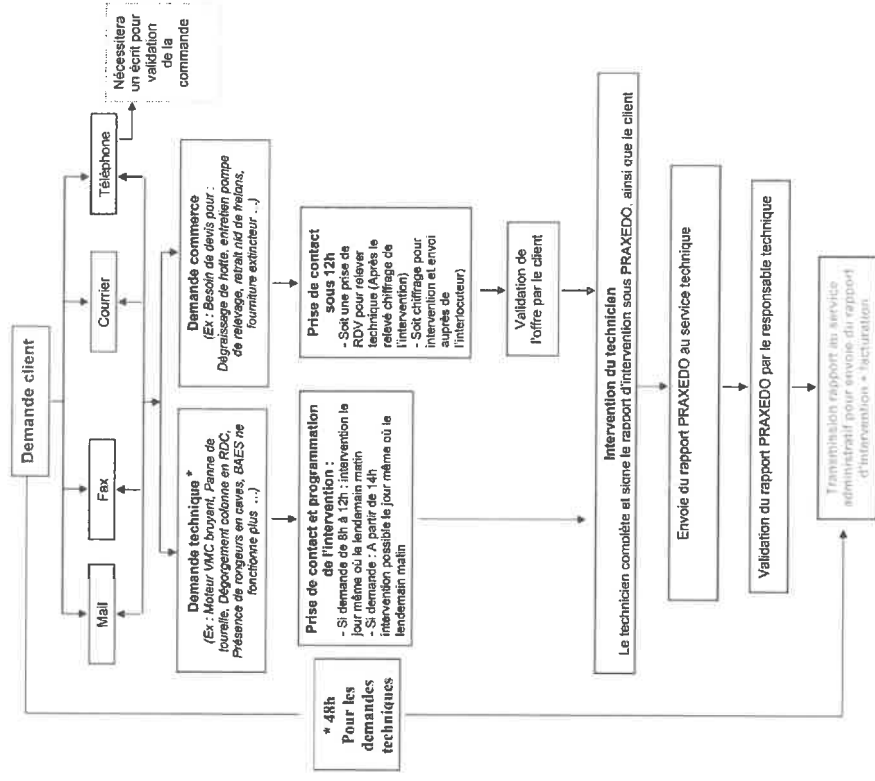
L'assistante administrative va créer l'intervention sur le profil du technicien spécialisé le plus proche, ce dernier prendra ensuite contact avec l'interlocuteur mentionné dans la demande d'intervention. Chaque technicien est équipé d'un smartphone ce qui permet une localisation en temps réel, et un délai d'intervention rapide. Toutes nos interventions sont réalisées par des techniciens SAPIAN spécialisés en hygiène de l'air.

C - Le délai d'intervention

Nous intervenons selon le degré d'urgence au plus tard sous 48 heures (Manque une bouche VMC sur un réseau...), en cas d'urgence bloquant l'activité de l'établissement ou mettant en péril la sécurité des occupants, nous interviendrons sous maximum de 4 heures (Exemple : Panne de tourelles sur hotte...).

Si intervention hors du BPU, nous interviendrons dans les mêmes délais une fois le bon de commande reçu, sauf si l'intervention nécessite du matériel en très grande quantité (Ex : une centaine de bouches VMC), dans ce cas le délai peut s'étendre à 1 semaine lié au délai de livraison du fournisseur.

D - Récapitulatif procédure demande d'intervention curative



Après vérification du rapport, l'assistante administrative envoie le rapport d'intervention à l'interlocuteur qui aura émis le bon de commande, puis la facturation sera établie avec le numéro de commande précisé et sera enfin déposée sur le portail Chorus Pro.

4. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

1 – POLITIQUE RSE ET DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

➤ 4 – Efforts en termes de sensibilisation et de formation des applicateurs professionnels

POLITIQUE RSE ET ENGAGEMENTS NATIONAL

SAPIAN adopte la politique de développement durable en s'impliquant et en participant au groupe de travail sur les différents thèmes.

Responsabilité environnementale : SAPIAN s'efforce de réduire toujours davantage l'impact environnemental négatif de ses activités. Nous portons notre responsabilité dans le domaine de la protection de l'environnement à travers plusieurs axes d'engagement :

✓ La maîtrise de nos gaz à effet de serre (GES) à travers notamment :

- L'optimisation de notre politique voyage,
- La gestion de notre flotte véhicules,
- La sensibilisation de nos collaborateurs à l'éco-conduite,
- La réalisation de Bilans carbone* de nos différentes activités.

✓ L'amélioration de la maîtrise de nos déchets

✓ La promotion de procédés alternatifs et différenciants

En tant qu'entreprise leader sur son marché, SAPIAN se doit de rechercher continuellement de nouvelles solutions pour améliorer l'efficacité de ses méthodes de travail tout en cherchant à diminuer son impact environnemental.

✓ La maîtrise de nos consommations de matières premières

- L'optimisation de nos approvisionnements et de nos consommations de papier,
- L'optimisation de nos consommations d'eau et d'électricité,
- La sensibilisation de nos collaborateurs aux écogestes.

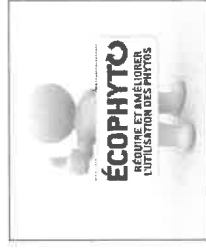
La préservation de notre environnement découle tout naturellement de notre attitude raisonnée. C'est ainsi que SAPIAN :

✓ A limiter l'usage des produits CMR (Cancérigène, Mutagène, Repro-toxique) et cherche plutôt à privilégier les techniques alternatives en explorant de nouvelles pistes au quotidien. Les déchets sont triés et revalorisés pour limiter l'impact environnemental

✓ A écrit des guides de bonnes pratiques par métier qui prennent en compte l'impact environnemental de l'activité

✓ A privilégié des techniques alternatives aux techniques nuisibles à l'environnement.

Démarche Certiphyto :



Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 39/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client

31 Place Ronde – 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 662 005 214

SAPIAN

Le plan Ecophyto 2018 est une initiative lancée en 2008 à la suite du Grenelle de l'environnement. Pilotée par le ministère de l'agriculture, la démarche vise :

- ✓ A réduire progressivement l'utilisation de produits phytosanitaires (autrement dits pesticides) -50% en 10 ans.
- ✓ A Permettre à tous les utilisateurs professionnels, distributeurs et conseillers d'avoir une bonne maîtrise de l'utilisation des différents produits phytopharmaceutiques :
 - Responsabiliser l'ensemble des acteurs (distributeurs, conseillers, applicateurs)
 - Renforcer la qualification des professionnels utilisant les produits phytopharmaceutiques

NOTA : Pour l'obtention des diplômes SAPIAN a choisi une formation qualifiante de 2 à 3 jours selon les acteurs :

- ✓ Catégorie des décideurs : un décideur est une personne au sein d'une entreprise d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service ou d'une entreprise agricole qui a la responsabilité de l'application des produits phytopharmaceutiques :
 - Responsable d'agence,
 - Commerciaux,
 - Responsable de secteur,
 - Responsable de service,
 - Responsable technique,
 - Chef d'équipes,
 - Experts métiers,
 - Directeur général, directeur de région, directeur technique

✓ Catégorie des opérateurs : un opérateur est une personne au sein d'une entreprise d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation ou d'une entreprise agricole qui applique des produits phytopharmaceutiques sous la responsabilité d'un décideur : Techniciens

Toutes les agences en France ont passé avec succès les audits et ont reçu ou sont en attente de la certification.

Responsabilité sociale :

✓ SAPIAN c'est le respect de nos collaborateurs d'abord

Notre politique de Ressources Humaines accorde une place prépondérante à la formation et à la gestion prévisionnelle de nos effectifs. C'est rendre l'entreprise attractive pour garder les compétences et les savoir-faire, assurer la sécurité de tous, et leur donner les moyens d'augmenter leur professionnalisme.

✓ SAPIAN c'est la formation de nos équipes

Nous favorisons le développement des compétences et met l'accent sur la professionnalisation des équipes.

Responsabilité économique :

✓ SAPIAN c'est le respect de nos clients.

Afin d'offrir à nos clients une offre éco - responsable, SAPIAN est dans une démarche de révision systématique de ses référencements de produits : en baissant le nombre de produits autorisés tout en tenant compte de leur efficacité, du respect de la sécurité des utilisateurs et des tiers, du respect de l'environnement et de la réglementation.

Toutes ces dispositions permettent de renforcer, jour après jour, la qualité de nos prestations, et la satisfaction de nos clients. Pour mieux les servir, nous les accompagnons dans leurs exigences environnementales.

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 40/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client

31 Place Ronde – 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 662 005 214

SAPIAN

GESTION ENVIRONNEMENTALE EN AGENCE

Sensibilisation des équipes à la préservation de l'environnement :

L'ensemble du personnel est sensibilisé à la charte du développement durable SAPIAN. La sensibilisation aborde notamment :

- ✓ Les bons gestes environnementaux ou « éco-gestes »
- ✓ La démarche environnementale du client

Ces sensibilisations se font au travers de réunions (par exemple formation des managers dans les séminaires), du livret d'accueil, d'action de compagnonnage, de campagne d'affichage, les supports et formations incluant une partie environnementale (exemple mon guide expert Maîtrise des nuisibles).

Maîtrise de nos déchets :

SAPIAN est un acteur principal à la commission déchets de la chambre syndicale des métiers de la dératisation, désinsectisation et désinfection (CS3D).

Nos agences ont mis en œuvre le tri des déchets avec élimination des déchets dangereux par une entreprise agréée et recyclage des déchets non dangereux par des CAT.

⇒ Déchets d'emballage et gestion des effluents

Les intervenants SAPIAN ont pour consignes de ramener l'ensemble de leurs déchets après chaque intervention.

Les effluents comme les biocides ou les produits phytopharmaceutiques périmés sont stockés en attente de traitement. L'ensemble de ces déchets est traité par des filières spécialisées.

IMPORTANT : En cas de fuite accidentelle, des consignes existent pour gérer les effluents :

- ✓ Délimiter la zone
- ✓ Mettre un produit absorbant
- ✓ Récupérer le produit une fois l'effluent absorbé et le traiter comme un déchet DIS.

⇒ Déchets consommables et de petits matériels

Les déchets issus de l'activité tels que tissus souillés, petits matériels en fin de vie sont récupérés sur site et traités en agence selon les consignes réglementaires appliquées à ce type de déchets.

- ✓ Exploitation : Mise en place de bennes spécifiques
- ✓ Bureaux :
 - o Collecte des cartouches d'encre vides, pour évacuation vers les centres de traitements spécialisés.
 - o Tri et recyclage du papier. Le papier est récupéré et valorisé par des sociétés d'insertion professionnelle.

Maîtrise de nos émissions à effet de serre :

Les équipes sont sensibilisées lors de leur intégration à l'éco-conduite (conduite en souplesse, respect des limitations de vitesse, meilleure gestion de leur déplacement) ;

L'ensemble de notre flotte de véhicule est équipé d'un outil de communication informatisé : « la géo-localisation ». Elle a pour effet d'optimiser l'ensemble des tournées des techniciens et de réduire nos consommations d'énergie (maîtrise de la consommation du carburant). Ce qui se traduit de façon concrète par une meilleure identification de la situation géographique des différents techniciens, un suivi des parcours lors des tournées, meilleure gestion des urgences.

De plus, SAPIAN a enclenché une démarche d'optimisation :

- ✓ Nos process de planification et d'achats ont été établis de manière à diminuer l'émission des gaz à effet de serre.
- ✓ Nous planifions les tournées de façon à diminuer les émissions.
- ✓ Nous diminuons la fréquence de nos commandes de manière à diminuer le nombre de livraisons assurées par nos fournisseurs.

GESTION ENVIRONNEMENTALE SUR SITE CLIENT

Des dispositions particulières sont prises pour respecter l'environnement sur un site client.

Démarrage du chantier

Le représentant commercial et/ou le responsable technique réalise une analyse des impacts environnementaux de l'activité.

Cette analyse identifie les points suivants :

- ✓ Type de déchets générés par l'activité
- ✓ Risque et cause de pollution des eaux et des sols
- ✓ Risque et cause de nuisances olfactives et sonores
- ✓ Risque lié au contexte environnemental (cours d'eau à proximité, habitations à proximité, type de zone (activité, rurale, industrielle), espèces protégées dans les environs, présence d'êtres vivants).

A partir de cette analyse, des mesures sont prises par l'entreprise pour préserver l'environnement sur le site :

- ✓ Une sensibilisation aux impacts environnementaux et aux exigences particulières du site est réalisée auprès des équipes.
- ✓ Les dispositions prises pour maîtriser nos impacts sont communiqués aux intervenants et mise en œuvre sur le site.

Réalisation de la prestation

La planification des interventions est réalisée de manière à occasionner le moins possible de gênes acoustiques et olfactives.

Les véhicules sont entretenus et nettoyés régulièrement.

Le matériel et les équipements se conformeront à la législation en vigueur.

Le matériel est régulièrement contrôlé ce qui réduit les risques de panne.

Les équipements d'assainissement et de désinfection de colonnes de vide-ordure (pompe) sont insonorisés et améliorés en termes de consommation (choix d'équipements avec un débit d'eau réduit),

Les produits utilisés sont sélectionnés lors du référencement Filiale. Ce référencement est réalisé par le service achat filiale à l'aide des experts métiers. Il prend en considération :

- l'homologation de la substance
- la réglementation en vigueur (suppression des produits aux matières actives interdites par la législation biocides).
- les impacts environnementaux (suppression des produits CMR, utilisation prioritaire de produits respectueux de l'environnement, biodégradable, sans classement toxicologique),

Sur l'intranet de la société, l'encadrement dispose des informations relatives à l'utilisation des produits, les fiches techniques et les fiches de données de sécurité.

Les intervenants sont équipés de vêtements de travail au logo SAPIAN, facilement identifiable et des équipements de protection individuelle en adéquation avec le type de prestations réalisées.

A ce jour, nous développons auprès de nos techniciens des outils informatiques permettant la dématérialisation des informations pour réduire nos consommations de papiers.

Sécurité

Nos techniciens exécutent les travaux en respect de la sécurité et de l'environnement, suivant les procédures et modes opératoires construits par nos experts métiers.

Toute entreprise exerçant une activité en rapport avec la distribution, la vente ou l'application de produits phytopharmaceutiques (pesticides) doit obligatoirement disposer d'un agrément d'entreprise et de certificats individuels pour son personnel.

Le certificat est un certificat délivré individuellement par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) qui concerne l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Les détenteurs de ce certificat l'obtiennent en étant formés et sensibilisés à l'usage et aux spécificités des produits, à la sécurité et au respect de l'environnement.

Cet agrément délivré par la DRAAF suite aux audits faits par un organisme de certification atteste de la mise en conformité de l'entreprise par rapport aux exigences définies par le ministère de l'agriculture.

SAPIAN dispose de l'agrément n° IF 00052 (voir en annexe), et est donc conforme à la réglementation. Il est délivré par la DRAF (Direction Régionale de l'agriculture et de la forêt). Aussi nous sommes certifiés QUALIBAT.

Le traitement des déchets

Conformément au RSD, il est interdit de déverser des graisses dans les réseaux classiques d'assainissement. En conséquence, si le siphon d'évacuation des eaux usées de la cuisine est branché sur le bac à graisse, il est autorisé de dégraisser les filtres à même le sol, l'avantage étant que le produit dégraissant utilisé va aussi agir sur les canalisations et le bac à graisse ; et il est conseillé de commander un pompage du bac à graisse après le dégraissage de hottes.

En revanche, si le siphon de sol n'est pas relié à un bac à graisse et pour se conformer au RSD, les filtres doivent alors être dégraisés et nettoyés dans un bac étanche. Une fois les filtres dégraisés, il convient alors de récupérer les graisses flottantes par écumage pour les mettre en sac poubelle (avec les résidus de graisse solidifiée enlevés à la spatule) et ensuite vidanger le bac de l'eau exempte de toute impureté majeure due à la graisse

En fin de prestation, aucun matériel ou produit n'est laissé sur site sauf conditions particulières.

Les déchets en fonction de leur nature sont :

- Soient ramenés à l'agence pour être, ensuite, triés et récupérés par une filière spécifique
- Soient emmenés directement dans une filière spécifique de retraitement

Transport des Déchets

Seuls nos déchets ultimes doivent être envoyés en décharges.

Le transporteur de déchets est déclaré à la préfecture dès que sont dépassés les seuils de chargement (100 kg de déchets dangereux et 500 kg de déchets banals).

Le suivi des déchets dangereux est conforme à la réglementation en vigueur (émission d'un bordereau de suivi de déchets, tenue à jour du registre chronologique de la production et de l'expédition de nos déchets dangereux).

Notre négociant ou courtier en déchets est déclaré en préfecture.

Les déchets collectés sont dirigés vers des installations de traitement ou de valorisation appropriées.

Notre objectif et l'objectif de la réglementation sont de garantir que les déchets soient toujours orientés vers une installation connue et en règle vis-à-vis du droit, la société contractante nous le garantit.

Tracabilité

Emission des bordereaux de suivi de déchets :

La demande du Certificat d'Acceptation Préalable auprès du centre agréé pour le traitement de nos déchets ainsi que la rédaction des Bordereaux de Suivi de Déchets sont à la charge du prestataire collecteur.

Les bordereaux de suivi de déchets (BSDI) seront transmis à l'agence concernée qui les classera par date dans un classeur dédié, disposé dans le bureau de la responsable administrative.

Les BSDI seront conservés pendant 5 ans.

A ce jour, nous développons auprès de nos techniciens des outils informatiques permettant la dématérialisation des informations pour réduire nos consommations de papiers.





Relevé d'identité bancaire

Code banque 30056	Code guichet 00148	Número de compte 01480004616	Clé RIB 09	Cadre réservé au destinataire du relevé
IBAN (Identification Internationale) FR76 3005 6001 4800 0461 609				
Domiciliation HSBC FR PARIS CIC 511 SAPIAN SAS				

Réf. : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
ANAU / COHE
Page 47/50 - 28/02/2025

Exemplaire du client CH

31 Place Rondo - 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 682 005 214



Mandat de prélèvement SEPA

Merci de retourner ce document signé dans le cadre réservé à cet effet

En signant ce formulaire de mandat SEPA, vous autorisez SAPIAN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAPIAN. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Avec votre accord, le premier prélèvement sera présenté au plus tôt cinq jours après le retour du mandat signé.

CRÉANCIER :

Identifiant Créancier SEPA

SAPIAN SAS
31 place rondo, Village de l'Arche,
92800 Puteaux, FRANCE

FR67ZZZ415128

N° de compte client

CLIENT (veuillez compléter les champs suivants en majuscules) :

Nom de la société :

Nom / Prénom de la personne habilitée :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Adresse mail :

Téléphone :

IBAN

: RIB :

Coordonnées bancaires du compte à débiter (Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire)

Type de paiement : Récurrent

Fait à :

Le :

À retourner à :

finance@sapian.fr

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Exemplaire du client CH

Réf. : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
ANAU / COHE
Page 48/50 - 28/02/2025

31 Place Rondo - 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 682 005 214



PLAN DE PREVENTION SAPIAN

Descripteur de sécurité

FSEC - RDP 03_V0_032024

Pour rappel, un plan de prévention doit systématiquement être établi en cas d'exposition à un risque listé à l'arrêté du 19 mars 1993.

Ce document informe l'entreprise utilisatrice des risques qui peuvent se rattacher à la nature des interventions de SAPIAN. Il constitue sa contribution à l'analyse de risques. Il est à prendre en compte par l'entreprise utilisatrice dans le cadre de l'établissement d'un plan de prévention (art. R.412-5 du code du travail). Pour rappel, l'entreprise utilisatrice doit assurer la coordination générale des mesures de prévention (art. R.451-5 du code du travail) et l'accompagnement de l'intervenant SAPIAN par une personne qualifiée.

ACCES SUR SITE

SAPIAN s'engage à respecter les règles de circulation et panneaux présents (consignes, dont vitesse réglementée, règles de stationnement, balisage du véhicule et à se garer en position prêt au départ dès que cela est possible, port de tenues / gilets rétro réfléchissants).



CHUTES DE PLAIN-PIED & ESCALIERS

SAPIAN s'engage à baliser les zones d'intervention et les ouvertures de tampons, à prendre en compte l'environnement de travail. Nos équipes doivent porter des chaussures de sécurité, tenir la rampe et ranger leur zone de travail au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Le port de la casquette coquée / casque est également obligatoire. Nos équipes ont interdiction de courir, téléphoner, lire ou envoyer des messages en marchant.

TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES - RISQUE PSYCHOLOGIQUE

SAPIAN s'engage à sensibiliser et former ses équipes à la prévention des TMS et à sensibiliser à la gestion des conflits. Nos équipes sont dotées de descentes, diables, outils d'aide à la manutention, lève-plaques, en fonction de l'activité exercée.

Afin de garantir que le matériel appartenant au client ne soit pas détérioré et que nos intervenants ne soient pas mis en situation d'innuité, nous vous demandons de bien vouloir préparer les zones de travail au préalable de notre venue. Par exemple, les plans situés dans les cuisines, les matériels de laboratoires, ou de production doivent être déplacés/protégés par vos soins. Les animaux domestiques (chiens, chats...) doivent être isolés dans des pièces non accessibles à nos équipes.

TRAVAUX EN HAUTEUR

SAPIAN s'engage à intervenir avec du matériel adapté, contrôlé et conforme à la réglementation en vigueur. L'utilisation des échelles, escabeaux et marchepieds est autorisée pour les travaux de courte durée à caractère non répétitif. L'intervention est alors évaluée à risque faible. Dans le cas contraire l'utilisation de protections collectives sera nécessaire (Plateforme individuelle roulante légère PIRL / Gazelle, échafaudage...).

TRAVAIL EN TOITURE

L'accès au lieu d'intervention doit être sécurisé par le donneur d'ordre, de même que la mise en place de protections collectives en pourtour de toiture, conformément à la réglementation en vigueur.

En cas d'impossibilité technique de mettre en place des protections collectives, le donneur d'ordre s'assure de la présence de points d'ancrages conformes à la réglementation en vigueur et vérifiés périodiquement.

DEVOIR D'ALERTE - DEVOIR DE RETRAIT

Nos équipes ont le devoir d'alerter de toute situation à risque et le devoir de se retirer d'une situation pouvant mettre leur intégrité physique ou mentale en danger. Le manager et l'intervenant client doivent alors trouver une solution à la problématique rencontrée.

UTILISATION D'UNE NACELLE

Dans le cadre de l'utilisation de nacelles, SAPIAN s'engage à ce que le conducteur soit formé et habilité. Une vigile est au sol pour pouvoir intervenir en cas de situation d'urgence et rendre le balisage évolutif au fur et à mesure de l'intervention (cônes de Lubeck, rubalise...).

TOITURES NON SECURISEES

En cas d'impossibilité technique de mettre en place des points d'ancrage temporaires, dans le cadre d'intervention en toit non sécurisé, nos équipes ont obligation de mettre en place une ligne de vie provisoire ou point d'ancrage temporaire.

Le personnel SAPIAN est alors formé et habilité. Le matériel est conforme et vérifié périodiquement.



Signaler une situation à risque

Exemplaire du client

Ch.

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 49/50 - 28/02/2025

31 Place Rondo - 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 662 005 214



APPROVISIONNEMENT - LIVRAISON, STOCKAGE ET PREPARATION

En fonction des possibilités d'approvisionnement et des volumes / poids des matériels, l'utilisation de monte-matériaux, grue auxiliaire, chariot élévateur, poulie, treuil... pourront être utilisés.

Dans la mesure du possible, SAPIAN privilégie les livraisons directement par le fournisseur. Cela permet de limiter les transferts et opérations de chargement / déchargement.

L'utilisation des engins de levage pourra être sous-traitée et sera réalisée par du personnel formé et autorisé à la conduite de ces engins.

Un périmètre de sécurité sera alors délimité pour éviter les risques de chute d'objets.

PRODUITS CHIMIQUES

SAPIAN s'engage à utiliser les produits dans les conditions prévues dans les fiches techniques et fiches de données de sécurité. Le port des EPI est obligatoire (gants, lunettes ou pare-visage, tenue). Les équipes ont interdiction de mélanger les produits et disposent de trousses de secours.

Cas des interventions d'urgence essai/essais : Les locataires doivent impérativement avertir nos techniciens de toute utilisation de déboucheurs chimiques afin d'éviter les projections / brûlures.

RISQUE AMIANTE

SAPIAN s'interdit de réaliser des opérations de retrait ou d'encapsulage (Sous-section III du code du travail). SAPIAN s'engage à mettre en œuvre les modes opératoires préétablis rédigés par des personnes formées (personnel encadrant technique de chantier sous-section IV du code du travail) lorsque la présence d'amiante est avérée. Les déchets sont alors identifiés et traités en filière agréée. Un BSDA sera alors transmis.



RISQUE D'ANOXIE - MALAIRES

Les équipements sur lesquels nos équipes interviennent doivent être entretenus et équipés conformément à la réglementation. Des dispositifs tels que les arrêts de proximité (VMC) et DSC (VMC Gaz) doivent être fonctionnels.

Lors d'interventions en espaces clos, nos intervenants seront équipés de dispositifs de contrôle / détection de gaz et formés CATEC pour les opérations d'assainissement.

Les interventions en combles sont proscrites en périodes de fortes chaleurs, lors des heures les plus chaudes. Les interventions pourront être programmées tôt le matin afin d'éviter les températures extrêmes.

AGENTS PATHOGENES

Les équipes SAPIAN disposent de tenues de travail adaptées aux risques et nettoyées par une entreprise qualifiée.

Nos équipes doivent pouvoir se laver les mains sur les lieux d'intervention. A ce titre, l'accès à l'eau et au savon leur sera autorisé.

ORGANISATIONS DES SECOURS

SAPIAN met à disposition de ses équipes des smartphones incluant les consignes d'urgence permettant de répondre aux différentes situations pouvant être rencontrées (sur le site QSE SAPIAN). Le 18 & le 112 sont les numéros d'urgence à contacter prioritairement.

Autres informations-situations à risques devant être prises en compte au préalable de notre intervention

NOM - DATE - FONCTION CLIENT

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



Pour compléter le plan de prévention, scanner ou cliquer sur le QR CODE

Exemplaire du client

Ch.

Réf : NAN-2025 / 00123 (C351 / 1 - 1)
AMAU / COHE
Page 50/50 - 28/02/2025

31 Place Rondo - 92 800 Puteaux
SAS au capital de 31 000 000 €, RCS de PARIS n° 662 005 214



Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20250402-2025dec069-AU
Reçu le 02/04/2025